



Département
d'EURE-&-LOIR
—
Arrondissement
DE CHATEAUDUN
—
Canton
DE BONNEVAL
—

MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **Lundi 12 décembre 2011**

Absents : Néant

Le Conseil Municipal,

- Reconduit les tarifs de l'eau et de l'assainissement.
- Maintient les tarifs de location des salles communales.
- Supprime les concessions perpétuelles et les remplace par des cinquantenaires (le tarif reste inchangé).
Les autres tarifs sont reconduits.
- Reconduit le montant de l'indemnité de relevés de compteurs d'eau.
- Reconduit les taux des indemnités des élus.
- Décide de réaliser la tranche 3 de renouvellement de l'éclairage public et sollicite les subventions auprès du Syndicat Départemental d'Energies.
- Autorise le maire à signer la convention bibliothèque avec la commune de Pré St Evroult moyennant une participation d'un tiers de cette dernière aux frais de maintenance du matériel. Ceci lui permettra de bénéficier de l'informatisation en liaison avec la bibliothèque départementale.
- Détermine les travaux envisageables en 2012 afin de pouvoir solliciter les subventions début janvier :
 - Remplacement des fenêtres logement communal 16, rue Jules Ferry et bibliothèque,
 - Travaux de voirie (selon les possibilités de financement),
 - Finalisation du dossier des vestiaires du stade.
- Autorise le Maire à prendre les décisions modificatives nécessaires au budget communal.
- Est informé des comptages « vitesse » dans la traversée de Plancheville par les services du Conseil Général.
- Accepte l'offre de 80,00 € pour l'achat de pierres du dépôt communal.
- Etudie la présentation du bulletin municipal.
- Fixe la date des vœux au 13 janvier 2012.

Le Maire,
François WISSOCQ.